



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 65 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 28 Absent(s) excusé(s) : 34 Absent(s) : 1</i>
--	---	---

Date de convocation : 22 février 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 28 février 2022,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-02-28-CM-15 :

**Communication des décisions.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil au Président,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 10 mai 2021 relative à l'extension de la délégation du Conseil au Président,

CONSIDERANT que les décisions prises par le Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil,

DECLARE avoir reçu communication des décisions prises par le Président, des Vice-Présidents et des Conseillers délégués détaillées dans l'annexe ci-jointe,

CONSIDERANT que selon l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être rendu compte à l'organe délibérant des attributions exercées par délégation de ce dernier au Président et par conséquent de la signature des marchés publics et des avenants, des décisions prises en matière contentieuse, ainsi que des décisions prises dans le cadre des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement et du Fonds d'Aide aux Jeunes,

DECLARE avoir reçu communication des décisions relatives aux marchés publics, aux avenants, aux procédures contentieuses et aux aides du Fonds de Solidarité pour le Logement et du Fonds d'Aide aux Jeunes ci-annexées.

Pour extrait conforme  
Metz, le 1 mars 2022  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



*Mauffert*  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

### Décisions prises par le Président, les Vice-Présidents et les Conseillers délégués

<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision prise par :</b> le Président : <b>P</b> un Vice-Président : <b>VP</b> un Conseiller délégué : <b>CD</b>
012-2022	26/01/2022	relative à la réalisation de fouilles archéologiques préventives pour le compte du Conseil Départemental des Ardennes sur le site : Son "Pourcelet"	CD
013-2022	26/01/2022	relative à la réalisation de fouilles archéologiques préventives pour le compte du Conseil Départemental des Ardennes sur le site : Eclly "La Valberie"	CD
017/2022	07/02/2022	relative à la signature avec Monsieur Paul-Emile FOURNY d'une convention de cession de droits d'exploitation pour la mise en scène de l'opéra <i>Enigma</i> inscrit au programme de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz	CD
020-2022	28/01/2022	portant signature d'une convention établie à titre précaire et temporaire avec la société Pimax pour la mise à disposition d'espaces sur le Plateau de Frescaty	CD
024-2022	27/01/2022	portant signature d'une convention de dépôt d'œuvres d'art des collections du Musée de La Cour d'Or au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en Laye	CD
025/2022	26/01/2022	portant signature d'une convention de dépôt d'œuvres d'art des collections du Musée de La Cour d'Or au Château de Lunéville	CD
027/2022	19/01/2022	confiant mandat spécial à Monsieur Patrick THIL pour rencontrer Monsieur Frédéric Perouchine, directeur de la ROF et participer à un déjeuner avec les Forces Musicales à Paris	P
028/2022	19/01/2022	confiant mandat spécial à Monsieur Jean-Luc BOHL pour participer au Conseil d'Administration de France Tourisme Urbain à Paris	P
029-2022	21/02/2022	portant délégation du droit de préemption urbain à l'EPFGE pour un ensemble immobilier situé 32 avenue de Thionville à Woippy	CD
033/2022	28/01/2022	portant signature d'une convention de partenariat avec l'Université de Lorraine ayant pour objet des études d'œuvres gallo-romaines (épigraphie)	CD
035/2022	25/01/2022	confiant mandat spécial à Monsieur Christophe PREVOST pour participer au séminaire partenarial Stratégie Régionale Cyclable à Strasbourg	P
036/2022	07/02/2022	portant signature d'une convention de partenariat avec Monsieur Bruno JANE concernant une étude numismatique de monnaies des collections du Musée de La Cour d'Or	CD

039-2022	31/01/2022	portant délégation du droit de préemption urbain à la commune d'Augny pour un bien situé 17 rue de La Libération	CD
040-2022	26/01/2022	portant cession de bois sur pied à la mesure au profit de Amard Frères au prix de 1€/m3 (arbres bordant la RD51)	CD
042-2022	04/02/2022	relative à l'acceptation d'indemnités de sinistres	VP
047-2022	10/02/2022	portant signature d'un contrat de prêt à usage au profit de l'association Espoir 57 pour la mise à disposition d'un espace vert situé sur le Plateau de Frescaty	CD
049-2022	17/02/2022	portant signature d'une convention de partenariat avec l'association Cinéart relative à l'organisation d'une rencontre d'auteur et d'une lecture dans le Grenier de Chèvremont du Musée de La Cour d'Or	CD
052-2022	14/02/2022	portant vente aux enchères d'une armoire forte réformée	CD
053-2022	14/02/2022	portant vente aux enchères d'un véhicule léger réformé	CD
055-2022	21/02/2022	relative à la signature avec Madame Aurélie BARRE d'une convention de cession de droits d'exploitation pour la chorégraphie de l'opéra <i>Mireille</i> inscrit au programme de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz	CD
057-2022	17/02/2022	relative à la signature avec Monsieur Frank ARACIL d'une convention de cession de droits d'exploitation pour la conception des décors de l'opéra <i>Il mondo della luna</i> inscrit au programme de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz	CD

INFORMATION RELATIVE A LA SIGNATURE PAR DELEGATION DU CONSEIL DE MARCHES PUBLICS ET D' AVENANTS  
 CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 FEVRIER 2022

Numéro de marché	Objet	Titulaire	Adresse titulaire	Montant du marché de base HT	Montant de la prestation € HT	Durée	Type de procédure	Date de la CAO
21598	ACHAT DE PRESTATIONS DIVERSES – METZ HANDBALL SAISON 2021 2022	METZ HANDBALL	20 RUE DES MIRABELLES 57050 METZ	43 890,00 €		12 MOIS	article R.2122-3.3 du Code de la Commande Publique	
21579A	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	HIBYRD	LES CHAMPS 37380 MONNAIE	200 000,00 €		48 MOIS	articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique	
21601A	Evolution, maintenance et assistance de la solution de caisse GTS du Musée de La Cour d'Or	VIVATICKET	AVENUE GUSTAVE EIFFEL TELEPORT 83360 CHASSENEUIL DU POITOU	40 000,00 €		48 MOIS	article R.2122-3.3 du Code de la Commande Publique	
21571A	Acquisition et déploiement d'une solution de création des Carnets de Santé des Bâtiments de réalisation des audits patrimoniaux et des audits de protection civile et prévention des risques	BLUE PAD	7 AVENUE DE BLIDA 57000 METZ	210 000,00 €		48 MOIS	articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique.	
21589A	FOURNITURE, POSE ET MAINTENANCE D'ABRIS BUS NON PUBLICITAIRES SUR LE TERRITOIRE DE L'EUROMETROPOLE DE METZ	VDB SERVICES	6 CHEMIN DU PALOZE 54110 HARAUCOURT	150 000,00 €		36 MOIS	article R.2122-2 du Code de la Commande Publique	
21605A	Achat, Maintenance, Évolution, Matériel et Prestation Logiciels Gamme ATAL	BERGER LEVRAULT	RUE PIERRE ET MARIE CURIE BP 88250 31682 LABEGE CEDEX	400 000,00 €		48 MOIS	article R.2122-3.3 C du Code de la Commande Publique	25/01/2022

**COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN MATIERE DE PROCEDURES CONTENTIEUSES**  
**Conseil Métropolitain – Lundi 28 février 2022**

**RECOURS CONTENTIEUX**

PARTIES	JURIDICTION COMPETENTE	OBJET	DATE DU RECOURS
M. Sébastien O. contre Metz Métropole	Tribunal Administratif de Strasbourg	Demande d'annulation des décisions implicites de la Métropole venant rejeter la demande du requérant de percevoir la NBI (nouvelle bonification indiciaire) à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2016.	16 juillet 2021 (notifié le 2 février 2022)
Metz Métropole contre Mme Delphine T., M. Eric D., Mme Carita G.	Cour Administrative d'Appel de Nancy	Demande d'annulation du jugement du Tribunal Administratif de Strasbourg, qui a annulé la décision de la Métropole refusant le versement aux agents des primes intitulées ISS (indemnité spécifique de service) et PSR (prime de service et de rendement) et qui a enjoint à Metz Métropole de réexaminer la situation de chaque agent du 1 <sup>er</sup> janvier 2014 (ou date d'embauche) au 1 <sup>er</sup> janvier 2018.	31 janvier 2022
M. Pascal S., Mme Christiane L., M. Fabrice M. contre Metz Métropole	Cour Administrative d'Appel de Nancy	Demande d'infirmier le jugement du Tribunal Administratif de Strasbourg du 9 décembre 2021 limitant la période de réexamen de la situation personnelle de chaque agent à 2015 et 2016 ; demande de réexamen de la situation des agents depuis leur date d'embauche jusqu'au 31 décembre 2017 et de versement de l'IEMP (indemnité d'exercice de mission des préfetures).	7 février 2022

M. Rachid K. contre Metz Métropole	Tribunal Administratif de Strasbourg	Demande d'annulation de l'arrêté du 25 décembre 2021 portant mise en retraite pour invalidité.	9 février 2022
SNC Parking M. contre Metz Métropole	Tribunal Administratif de Strasbourg	Demande tendant au versement de 102 628 €, sur le fondement de l'imprévision, en raison du préjudice subi par la société requérante, délégataire de service public et exploitante du parking Mazelle, pendant les années 2020 et 2021 (crise sanitaire COVID).	15 février 2022
SNC Parking P. contre Metz Métropole	Tribunal Administratif de Strasbourg	Demande tendant au versement de 50 791 €, sur le fondement de l'imprévision, en raison du préjudice subi par la société requérante, délégataire de service public et exploitante du parking Paixhans, pendant les années 2020 et 2021 (crise sanitaire COVID).	15 février 2022
M. Djemel B. contre Metz Métropole	Tribunal Administratif de Strasbourg	Demande d'annulation de la décision de Metz Métropole du 15 décembre 2021 rejetant le versement de l'ISS (indemnité spécifique de service), demande de réexamen de la situation personnelle du requérant et de versement de l'ISS.	16 février 2022

**Communication des décisions prises dans le cadre des aides du  
Fonds de Solidarité pour le Logement de Metz Métropole**  
Entre le 1er et 21 février 2022

Décisions	Nombre
Aides et garanties ayant fait l'objet d'une décision	749
Aides et garanties accordées	632
<i>Dont recours gracieux</i>	5
Aides et garanties refusées	117
<i>Dont recours gracieux</i>	2

**Détail par type et nature d'aides**

Type	Nature	Nombre d'aides accordées	Somme des montants accordés
<b>Accès au logement</b>	Assurance locative	54	4 995,00 €
	Dépôt de garantie	62	23 164,73 €
	Mobilier de 1ère nécessité	34	15 477,97 €
	Ouverture de compteur	46	3 680,00 €
	Apurement relogement	1	1 338,00 €
	Premier Loyer	30	8 527,22 €
<b>Sous-total Accès</b>		<b>227</b>	<b>57 182,92 €</b>
<b>Maintien dans le logement</b>	Impayé combustible	8	1 803,27 €
	Impayé d'eau	11	1 032,43 €
	Impayé de gaz	120	24 996,73 €
	Impayé d'électricité	160	28 836,92 €
	Impayé d'énergie	5	923,33 €
	Impayé locatif	10	8 359,00 €
<b>Sous-total Maintien</b>		<b>314</b>	<b>65 951,68 €</b>
<b>Mise en jeu de garantie</b>	Mise en jeu de garantie	19	13 855,73 €
	<b>Sous-total Mise en jeu</b>	<b>19</b>	<b>13 855,73 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>560</b>	<b>136 990,33 €</b>

Type	Nature	Nombre de garantie accordées	Somme des garanties accordées
<b>Accès au logement</b>	Garantie de paiement des loyers	72	91 881,64 €



**Communication des décisions prises dans le cadre des aides du  
Fonds de Solidarité pour le Logement de Metz Métropole**

Entre le 1er et le 21 février 2022

**Détail par communes**

Communes	Types d'aides			Nombre total d'aides	Montants
	Accès	Maintien	Mise en jeu de garantie		
Amanvillers		3		3	516,59 €
Ars-Laquenexy				0	
Ars-sur-Moselle	9	17		26	5 956,94 €
Augny	3			3	647,51 €
Le Ban-Saint-Martin	7	3		10	1 873,03 €
Châtel-Saint-Germain		6		6	786,19 €
Chesny				0	
Chieulles		1		1	150,00 €
Coin-lès-Cuvry				0	
Coin-sur-Seille				0	
Cuvry				0	
Féy		1		1	175,90 €
Gravelotte				0	
Jury				0	
Jussy				0	
Laquenexy				0	
Lessy		2		2	1 228,00 €
Longeville-lès-Metz		1	1	2	880,84 €
Lorry-lès-Metz				0	
Marieulles				0	
Marly		1		1	300,00 €
La Maxe				0	
Mécleuves				0	
Metz	161	200	10	371	90 486,76 €
Mey		1		1	150,00 €
Montigny-lès-Metz	20	44	2	66	15 640,44 €
Moulins-lès-Metz	3	6		9	1 925,02 €
Noisseville				0	
Nouilly				0	
Peltre				0	
Plappeville	1	1		2	639,55 €
Pouilly		1		1	53,49 €
Pournoy-la-Chétive				0	
Rozérieulles				0	
Saint-Julien-lès-Metz		1		1	300,00 €
Saint-Privat-la-Montagne				0	
Sainte-Ruffine				0	
Saulny				0	
Scy-Chazelles	4	1		5	962,98 €
Vantoux				0	
Vany				0	
Vaux		2		2	360,36 €
Vernéville				0	
Woippy	19	22	6	47	13 956,73 €
<b>TOTAL</b>				<b>560</b>	<b>136 990,33 €</b>

## Eléments de bilan Fonds d'Aide aux Jeunes

Du 01/01/2022 au 15/02/2022

---

### Activité du comité local d'attribution :

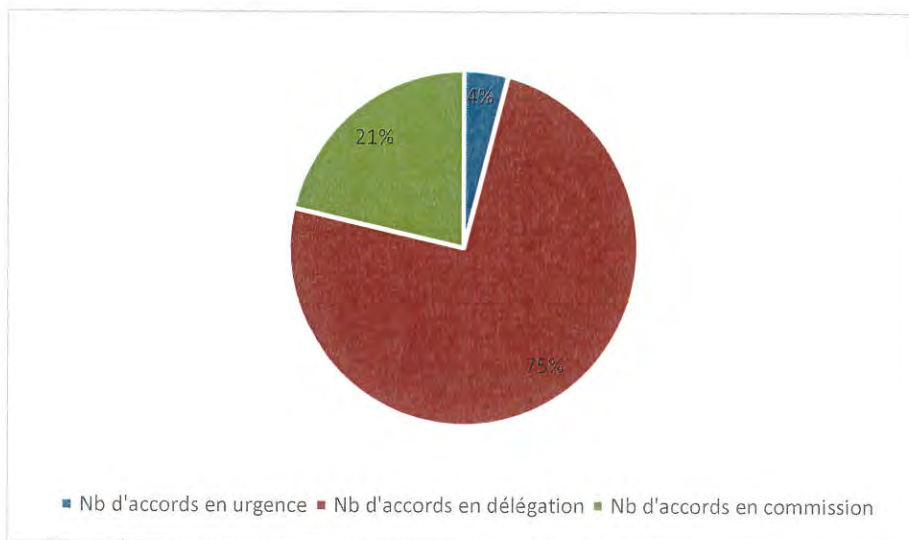
Nb de comités	7
Nb de dossiers individuels traités	98
Nb de projet collectif	0
Nb de dossiers acceptés	90
Nb de rejets*	7
Nb de jeunes aidés (hors projet collectif)	77

\*1 dossier différé

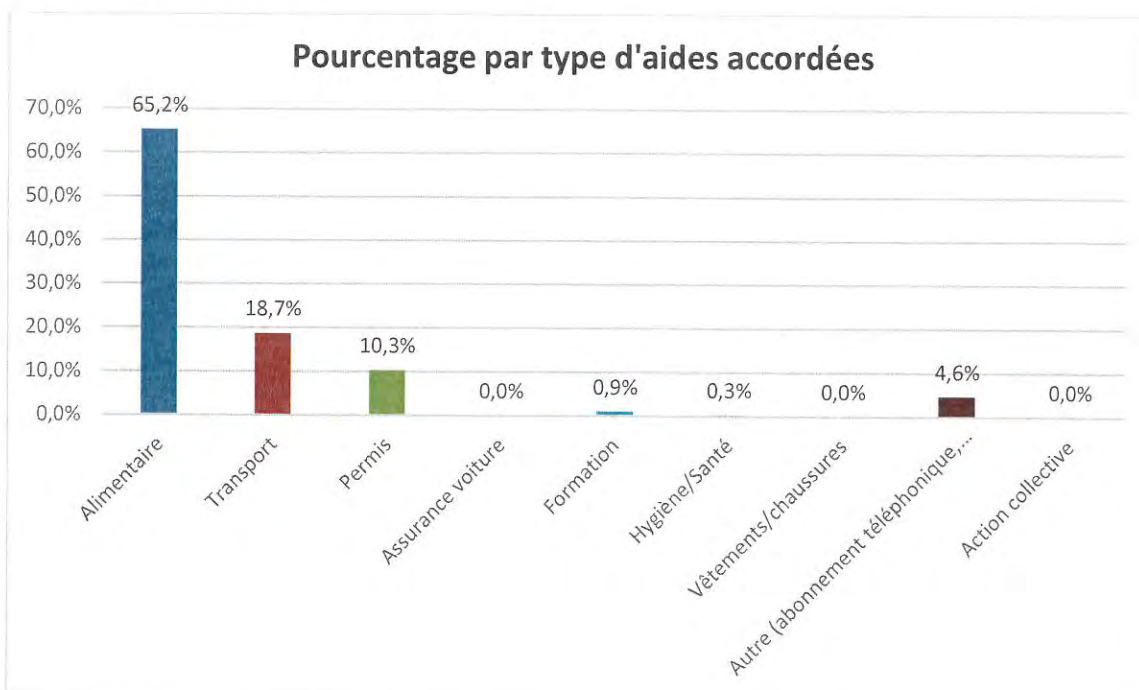
### Consommation des crédits :

Montant total demandé	7 743,30 €
Montant total accordé	7 119,33 €
Montant total dépensé suite aux ajouts/annulations	6 907,80 €
Aide moyenne par dossier	79,10 €
Aide moyenne par jeune	92,46 €

**Modalités d'attribution des aides individuelles :**



**Montant et ventilation des aides accordées :**



**Montant par type d'aides accordées :**

Alimentaire	4 504,00 €
Transport	1 290,10 €
Permis	708,50 €
Assurance voiture	0,00 €
Formation	65,20 €
Hygiène/Santé	20,00 €
Vêtements/chaussures	0,00 €
Autre (abonnement téléphonique, aides à la recherche d'emploi...)	320,00 €
Action collective	0,00 €
<b>Total</b>	<b>6 907,80 €</b>

**Détails des aides individuelles par Communes :**

Liste des communes	Nombre de dossiers acceptés	Nombre de bénéficiaires	Montants attribués
Augny	1	1	157,60 €
Le Ban-Saint-Martin	2	2	77,00 €
Longeville-lès-Metz	2	2	194,00 €
Metz	71	59	5 152,70 €
Montigny-Lès-Metz	5	5	578,00 €
Noisseville	3	2	309,00 €
Saulny	1	1	14,00 €
Vernéville	1	1	106,50 €
Woippy	4	4	319,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>77</b>	<b>6 907,80 €</b>

**Résumé de l'acte**  
**057-200039865-20220228-2022-02-CM15-DE**

**Numéro de l'acte :** 2022-02-CM15  
**Date de décision :** lundi 28 février 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Communication des décisions  
**Classification :** 5.4 - Delegation de fonctions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 02/03/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20220228-2022-02-CM15-DE  
**Document principal :** 99\_DE-15.pdf

**Historique :**

02/03/22 15:11	En cours de création	
02/03/22 15:12	En préparation	Catherine DELLES
02/03/22 17:34	Reçu	Catherine DELLES
02/03/22 17:35	En cours de transmission	
02/03/22 17:37	Transmis en Préfecture	
02/03/22 17:55	Accusé de réception reçu	